École de criminologie **Automne 2026**
Université de Montréal

Plan de cours
Atelier de rétroaction de stage-bloc
CRI3360-C

Vendredi de 8h30 à 11h30

Enseignante : Sophie Lussier
sophie.lussier@umontreal.ca

Disponibilités : avant/après le cours ou sur R.V.

Descripteur du cours

Supervision en petits groupes. L'actualisation des connaissances théoriques dans la pratique. Réflexion sur les habiletés personnelles et professionnelles. L'intervention dans une perspective globale.

Globalement, les ateliers de rétroaction de stage visent à fournir des opportunités d'acquérir une identité et une compétence à titre de futur professionnel en criminologie en soutenant la réalisation de son stage et en facilitant une intégration des expériences pratiques, des connaissances acquises dans le milieu ainsi que des connaissances acquises à l'université.

Objectifs du cours

A- Objectifs généraux

1. Faire des liens entre les connaissances théoriques, scientifiques, méthodologiques et pratiques acquises antérieurement et les apprentissages pratiques faits dans son milieu de stage.
2. À partir de l'expérience vécue dans le milieu de stage, améliorer sa capacité d'introspection.
3. Favoriser une réflexion de groupe sur les expériences personnelles et professionnelles, tout en tirant profit des expériences vécues dans différents secteurs d'intervention.
4. Analyser sa façon d'intervenir et le rationnel qui la sous-tendent.

B- Objectifs spécifiques

En termes plus précis, les ateliers visent à :

1. Reconnaître divers enjeux soulevés aux plans personnel et professionnel à travers une première expérience d'interaction avec la clientèle;
2. Développer ses capacités et sa discipline d'auto observation et de réflexion critique, tant sur les plans individuel que professionnel;
3. Développer son jugement professionnel face aux interventions réalisées ;
4. Connaître les orientations gouvernementales, lois, règlements, protocoles et préconisations qui s'appliquent dans le milieu de stage;
5. Améliorer ses capacités de communication orale et écrite dans le milieu de stage, notamment avec les publics desservis et les partenaires professionnels ;
6. Apprendre à travailler en collaboration, en tenant compte de son mandat, son rôle et ses capacités;
7. Développer un esprit critique par rapport aux interventions cliniques, psychosociales, communautaires ou les travaux de recherches réalisés dans le milieu de stage ;
8. Être en mesure de mieux saisir les enjeux et débats cliniques, communautaires, sociopolitiques, professionnels et administratifs propres au milieu de stage.

Rôle de chacun

- **Stagiaire** : principalement responsable de sa préparation au stage, de l'élaboration de ses objectifs de stage et des questionnements théoriques, professionnels et personnels qui en découlent. Il est aussi de sa responsabilité de guider et d'accompagner le superviseur terrain dans ses exigences académiques.
- **Personnel enseignant** : a la responsabilité de situer les activités de préparation et de réalisation du stage dans le cadre de la démarche de formation pratique envisagée par l'École de criminologie. Avec l'aide de la personne qui supervise sur le terrain, il a à susciter et à accompagner la démarche de développement des stagiaires aux plans théorique, professionnel et personnel.
- **La personne en charge de la supervision sur le terrain** : en collaboration avec la personne enseignante et à partir du « vécu » sur le terrain, suscite et accompagne le développement des capacités théoriques, professionnelles et personnelles des stagiaires tout en lui faisant prendre conscience des opportunités et des contraintes particulières du milieu dans lequel ceux-ci font son stage

Principales méthodes pédagogiques dans une approche participative

- Échanges sur les situations vécues en stage
- Études de cas
- Thèmes de discussion choisis en fonction des besoins

Principaux thèmes abordés

- Discussion de cas clinique
- Plan d'intervention
- Les liens théories – pratique
- La pratique réflexive

Modalités d'évaluation des apprentissages

Le stage pratique (CRI3260, 9 crédits) *60 jours du 31 août au 18 décembre*

a) **Le stage** (80%)

Deux rencontres d'évaluation sont prévues : une à la mi-stage et une à la fin du stage. L'enseignante se rendra sur place à ces deux occasions. Les évaluations seront réalisées à l'aide de la grille d'évaluation du stage.

Dans un premier temps, chaque stagiaire remplira individuellement la grille afin de faire le bilan de ses apprentissages. La personne qui supervise procédera ensuite au même exercice se don côté. Une mise en commun des deux évaluations sera ensuite réalisée.

Lors des visites de l'enseignante, la dernière version de la grille, dûment remplie, devra lui être **remise en format papier**. Il appartient aux stagiaires de présenter la mise en commun de l'évaluation.

b) **Le rapport mi-stage** (0%)

Ce rapport est un travail écrit (3 pages maximum), est un exercice de synthèse et il a pour but de faire état du cheminement et des apprentissages à la mi-stage. Il vous est demandé de faire **une analyse globale** des **apprentissages** au niveau des habiletés professionnelles et du développement personnel et professionnel en vous référant à votre contrat pédagogique. Faire ressortir les obstacles rencontrés, les gains ou bénéfices retirés. Comment cette première partie du stage a-t-elle enrichi vos connaissances? En d'autres termes, qu'avez-vous appris? Qu'est-ce que vous devriez modifier ou améliorer pour atteindre vos objectifs ? Êtes-vous satisfait du déroulement et de ce que vous avez accompli dans cette première partie de votre stage? Pourquoi? Quels sont les objectifs fixés et les moyens pour les atteindre? Quelles sont vos forces pour atteindre ses objectifs?

Le travail est remis (par courriel) 7 jours après la date de l'évaluation, et une copie papier est déposée avant le début du cours suivant.

Ce travail ne sera pas noté. Il sera corrigé et commenté afin de vous aider à améliorer le rapport final.

Consignes générales de présentation :

- **Tâches et activités** : en « Point Form », ¼ de page maximum (Ex : X rencontres d'évaluation, X rencontres de plan d'intervention, X rencontres de suivi individuelle/couple/famille, X rencontres de groupe, rédaction de X rapport, X activités pour présenter les services, X supervision, X réunions, X formations…)

- **Analyse globale des nouveaux apprentissages** : identifier et expliquer sur la base des connaissances (savoir), des habiletés professionnelles (savoir-faire), du développement professionnel et personnel (savoir être).
- **Objectifs à atteindre à la fin du stage** ; ce qui a mené à ces objectifs, la formulation des objectifs, les moyens, les forces qui seront mises à profit… (1 page maximum, pourrait être sous forme de tableau, comme un plan d'intervention)

Critères de correction :
Profondeur de la réflexion;
Capacité de synthèse;
Organisation du texte (rubriques bien identifiées, présentation structurée…);
Qualité du français (orthographe, syntaxe…);
Respect des consignes (respect date/heure de remise, nombre de pages, paginé adéquatement, Time New Roman 12 à interligne 1,5, en Format Word,1,5 pas de PDF).

c) **Le rapport de fin de stage** (20%)

Le rapport de fin de stage est un travail écrit (5 pages maximum) qui a pour but de faire état du cheminement et des apprentissages en stage. Il consiste en une auto-évaluation critique globale des apprentissages en se référant aux objectifs établis à l'évaluation mi-stage :

- Sur le plan de la connaissance ;
- Sur le plan des habiletés professionnelles ;
- Sur plan du développement personnel et professionnel.

En quoi cette expérience est-elle déterminante en regard de vos perspectives de carrière comme criminologue? Où en est l'atteinte des objectifs fixés?

Le travail est remis (par courriel) 7 jours après la date de l'évaluation. Il doit contenir les 5 pages du rapport ainsi que les deux pages de l'étude de cas révisée (voir plus loin).

Critères de correction :
Prise en compte des commentaires pour le rapport mi-stage
Profondeur de la réflexion;
Évolution, prise en compte des commentaires du rapport mi-stage;
Capacité de synthèse;
Organisation du texte (rubriques bien identifiées, présentation structurée…);
Qualité du français (orthographe, syntaxe…);
Respect des consignes (respect date/heure de remise, nombre de pages, paginé adéquatement, Time New Roman 12 à interligne 1,5, en Format Word,1,5 pas de PDF).

L'atelier de rétroaction de stage (CRI3360, 3 crédits)

a) **Discussion et travail écrit sur un thème choisi** (travail en équipe) (**45%)**

Ce travail se fait en équipe 2 ou 3. Il comporte une partie orale et une partie écrite. L'objectif est de réfléchir ensemble sur différents thèmes. Chaque équipe sera invitée à choisir, à partir de situations vécues en stage et des propos échangés au cours de la rétroaction, un sujet d'analyse. L'équipe devra bien se préparer.

Pour bien cibler l'angle du sujet, il est fortement recommandé de consulter l'enseignante. Une semaine avant la présentation, l'équipe devra informer l'enseignante (par courriel, avec tous les membres du groupe en Cc) du sujet choisi et lui envoyer une ébauche du plan de travail ainsi que les textes choisis.

Le courriel doit contenir :

- Tous les membres de l'équipe;
- Le sujet, la raison pour avoir choisi ce sujet;
- Les éléments de définitions, concepts à transmettre au groupe;
- Les sources bibliographiques;
- Le ou les objectifs visés par la discussion (l'objectif d'apprentissage)

Une version retravaillée de ce plan devra être déposée, en version papier à l'enseignante le matin de la discussion. Ça ne doit pas être une présentation de cas clinique. Un calendrier des présentations sera établi.

- Discussion de 45 min (25%)

Questions importantes pour préparer la discussion.

- Quel est le sujet/thème?
- Pourquoi avez-vous choisi ce sujet? Quel est le lien avec le milieu de stage des membres de l'équipe? Quel en est le déclencheur?
- Quelles sont les définitions, les éléments d'information, les concepts, pertinents à transmettre au groupe?
- Quelle question pourriez-vous poser au groupe pour faire avancer la discussion, mais surtout la réflexion?
- Quel est l'objectif d'apprentissage visé?

Le sujet pourrait être choisi parmi les thèmes suivants :

- La structure des organisations, la mission, le mandat…
- Une approche d'intervention
- L'intervention auprès d'une clientèle particulière (jeunes, adolescents, familles, hommes, femmes, personnes âgées…)
- Modalités d'intervention (individuel, familial, groupe, couple…)
- Le soi en intervention
- Une problématique : l'itinérance, la dépendance, la violence, la santé mentale, la déficience intellectuelle
- Le travail de partenariat
- Le travail d'équipe…

Déroulement proposé : 10 minutes pour présenter le sujet, les informations pertinentes, la question au groupe et l'objectif d'apprentissage. 20-25 minutes d'échanges et de discussion. 5-10 minutes pour identifier les apprentissages.

- Travail de réflexion écrit (20%)

Document écrit de 3 pages maximum qui expose : a) le résumé des définitions et des concepts utilisés pour la discussion; b) l'analyse critique des éléments présentés et discutés avec le groupe c) l'analyse du résultat de la discussion (en fonction de la question adressée au groupe); d) la démonstration de l'atteinte de l'objectif d'apprentissage.

Ce travail sera remis en classe (version papier) une semaine après la discussion.

Critères de correction :

Démonstration du lien entre le sujet et le vécu de stage (des membres de l'équipe);
La pertinence des références, des définitions, des concepts, des éléments informations;
La cohérence entre le sujet, les informations, la question posée et l'objectif d'apprentissage;
La rigueur de l'analyse, profondeur de la réflexion;
Capacité de synthèse;
Organisation du texte (rubriques bien identifiées, présentation structurée…);
Qualité du français (orthographe, syntaxe…);
Respect des consignes (format WORD, respect date/heure de remise, nombre de pages, paginé adéquatement, Time New Roman 12, respect des marges normales)

b) Préparation et présentation d'une étude de cas (30%)

Il s'agit d'une activité de style codéveloppement de 30 minutes où chaque stagiaire fera une présentation dynamique portant sur un cas clinique (maximum 10 minutes). L'objectif de cette présentation est de permettre à tous d'expérimenter une discussion/étude de cas comme dans une réunion d'équipe professionnelle.

Il faudra identifier :

- Son besoin;
- Les problématiques/difficultés de la personne;
- La problématique choisie;
- L'histoire familiale;
- Les tentatives antérieures de résolution du problème…

Un canevas vous sera propos., mais vous pourrez choisir la forme qui vous convient, dans une limite de deux pages maximum.

Vous devrez transmettre à l'enseignante une première version de votre étude de cas en format Word au moins 7 jours avant votre présentation. Les commentaires qui vous seront transmis pourront ainsi vous aider à bonifier votre étude de cas et à mieux préparer la discussion.

Une copie imprimée de la dernière version, sur une seule feuille recto verso, devra être remise à l'enseignante au début du cours avant la discussion.

Un calendrier des présentations sera établi.

La version finale (qui inclus les recommandations) de cette étude de cas sera déposée en même temps que le rapport final de stage, soit 7 jours après l'évaluation finale. L'objectif étant que chacun puisse tirer profit des études de cas présentées par les autres afin de peaufiner et d'enrichir sa propre étude de cas.

Critères de correction :
Évolution entre les 3 versions déposées;
Capacité de synthèse;
Clarté et pertinence des informations transmises au groupe pour fin de discussion;
Pertinence du cas choisi (pas de cas insolite, mais plutôt une impasse dans une situation d'intervention);
Qualité du français (orthographe, syntaxe…)
Respect des consignes (respect date/heure de remise, nombre de pages, paginé adéquatement, Time New Roman 12, Format Word).

- **Tout travail remis en retard sera soumis à une pénalité (voir p.10)**

c) Participation active en classe (25%)

Critères d'évaluation de la participation

Critères	Indicateurs
Présence	Assiduité et ponctualité
Contribution	Qualité de la préparation. Qualité des interventions verbales: • soulève des questions pertinentes; • émet des opinions; • soumet des hypothèses; Partage des connaissances et d'expériences.
Attitude	Démontre du respect envers les autres participants. Démontre de la tolérance aux différences. Respecte la confidentialité. Manifeste une préoccupation éthique. Manifeste de l'autocritique.
Écoute	Manifeste une écoute active des autres participants.
Interaction	Participe activement aux échanges en classe Questionne et émet des commentaires sur les propos des autres Reçoit les critiques et y réagit positivement. Construit sa pensée en s'inspirant des réflexions des autres stagiaires Fournit un effort pour faire avancer la réflexion du groupe

Outils d'évaluation des apprentissages

Le stage :

Outils d'évaluation	Pondération	Échéances
Stage	80%	20 décembre
Rapport mi-stage	0%	7 jours après l'évaluation mi-stage
Rapport de fin de stage	20%	7 jours après l'évaluation finale de stage

Le cours de rétroaction de stage :

Outils d'évaluation	Pondération	Échéances
Discussion sur un thème choisi	25%	Selon le calendrier
Travail écrit de réflexion	20%	7 jours après la discussion
Étude de cas	30%	Selon calendrier et remettre la version finale en même temps que le rapport final de stage donc 7 jours après l'évaluation finale du stage
Participation active en classe	25%	Tout au long de la session

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3 4 3,7	A+ A A-	Excellent	90 85 80
3,3 3 2,7	B+ B B-	Très bon	77 73 70
2,3 2 1,7	C+ C C-	Bon	65 60 57
1,3 1	D+ D	Passable	54 50
0	E	Échec	-de 50

Déroulement du cours

	Dates	Activités
Cours 1	4 septembre	Présentation du plan de cours Vérification des coordonnées Entente et attentes, formation des équipes Rétro
Cours 2	11 septembre	Rétro. Contenus à déterminer selon les besoins et les attentes
Cours 3	18 septembre	Rétro. Discussion équipe 1
Cours 4	25 septembre	Rétro. Discussion équipe 2
Cours 5	2 octobre	Rétro. Discussion équipe 3
Cours 6	9 octobre	Rétro. Discussion équipe 4
	16 octobre	**Congé.** Évaluations dans les milieux
	23 octobre	**Congé.** Semaine de relâche et évaluations dans les milieux
Cours 7	30 octobre	Rétro. Études de cas (3)
Cours 8	6 novembre	Rétro. Études de cas (3)
Cours 9	13 novembre	Rétro. Études de cas (3)
Cours 10	20 novembre	Rétro. Études de cas (3)
Cours 11	27 novembre	Rétro. Études de cas (1)
Cours 12	4 décembre	Rétro. Bilan des apprentissages
	11 décembre	**Congé.** Évaluations dans les milieux

- Il est à noter que le déroulement du cours peut être changé sans préavis.

Lectures obligatoires

- Cahier de stage
- Code de déontologie de l'OPCQ : Code-de-deontologie.pdf (ordrecrim.ca)
- Code d'éthique et/ou déontologique du milieu de stage
- Référentiel de compétences de l'OPCQ : Référentiel de compétences de la profession de criminologue au Québec (ordrecrim.ca)
- Tout document fournit par le milieu de stage

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant-e de votre programme :
https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours

ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :
https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_ENVOYER.pdf

Retard dans la remise des travaux

Les travaux remis en retard seront pénalisés de 10% le premier jour et de 5% chacun des quatre jours suivants. Ce délai ne peut excéder 5 jours. Les jours de fin de semaine comptent comme les autres jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin. À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web http://www.integrite.umontreal.ca/ et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants.* Plagier peut entrainer un échec, la suspension ou le renvoi de l'Univers

Références bibliographiques

BERTEAU, G. (2006). ***La pratique de l'intervention de groupe : perceptions, stratégies et enjeux*** . Presses de l'Université du Québec, 252 p.

BRILLON, P. (2013). **Fatigue de compassion et trauma vicariant. Quand la souffrance de nos patients nous bouleverse**. Psychologie Québec, vol. 30, numéro 3, p. 30-35.

EGAN, G. (2005). **Communication dans la relation d'aide**, 2e éd. Beauchemin. 466 p.

GIROUX, M.T. et coll. (2020). **À la rencontre de la relation d'aide difficile. Approches inspirantes pour les professionnels de la santé et des services sociaux**. Presses de l'Université Laval. 150 p.

HÉTU, J-L. (2019). **La relation d'aide. Éléments de base et guide de perfectionnement.** Édition Chenelière Éducation, 6è édition.194 p.

LABRA, O. CASTRO, C (2023). **L'intervention en petits groupes dans le domaine du travail social »**. Presses de l'Université du Québec, 229 p.

LE BLANC, M. et al. (2002). **Intervenir autrement : un modèle différentiel pour adolescents en difficulté**. Montréal : Gaëtan Morin. 318 p.

LUPIEN, S (2020). **Par amour du stress**. 2e éd. ÉDITIONS VA SAVOIR, 330 p.

MILLER, W. R. et ROLLNICK, S. (2024). **L'entretien motivationnel. Aider la personne à engager le changement**. 3e éd. Paris, InterEdition-Dunods, 480 p.

SÉGUIN, M et coll. (2021). **Intervention en situation de crise** 3e éd. Chenelière, 256 p.

STEINBERG, D.M. (2008) ***Le travail de groupe : un modèle axé sur l'aide mutuelle. Pour aider les personnes à mieux s'entraider*** **»**. Coordination de la traduction par J. Lindsay. Québec : Université Laval, École de service social. PUL, 290 p.

TURCOTTE, D. LYNDSAY J. (2019). ***L'intervention sociale auprès des groupes*** **»**. 3e éd. Montréal : Gaëtan Morin. Chenelière Education, 246 P.